



MAIRIE DE SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE

Liberté-Egalité-Fraternité

Feu vert pour la restauration du lac, une étape majeure pour notre patrimoine naturel

Chères habitantes, chers habitants,

Pour ma première communication depuis les élections municipales, c'est avec une émotion particulière et une grande satisfaction que je m'adresse à vous. Depuis notre installation, le nouveau conseil municipal est pleinement à l'œuvre. Parmi les différents projets que nous portons, j'ai souhaité partager avec vous une étape essentielle pour l'avenir du lac et de notre commune : la signature, le 11 mai 2026, de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de restauration écologique de la Saune et du Lac du Val de Saune. Cette décision marque l'aboutissement de plusieurs années de travail et la validation officielle du projet par les services de l'État.

Un travail collectif

Ce dossier, par sa complexité et son ampleur, s'inscrit dans le temps long de l'action publique. Je tiens à saluer l'engagement des élus des précédents mandats qui ont initié cette démarche et conduit les premières études.

Je souhaite également remercier le Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG), maître d'ouvrage du projet. Depuis plusieurs années, ses équipes techniques et ses élus œuvrent avec rigueur pour faire aboutir ce dossier. La collaboration entre la commune et le syndicat a permis de répondre aux exigences techniques, administratives et environnementales nécessaires à son autorisation.

Un patrimoine commun à préserver

Au-delà d'un simple aménagement paysager ou d'une ambition écologique, ce projet permet de restaurer et de préserver un patrimoine commun. Lieu de promenade apprécié des habitants, espace naturel remarquable et refuge pour de nombreuses espèces, le lac du Val de Saune participe pleinement à l'identité de notre village.

L'objectif est de restaurer durablement cet écosystème :

- **Déconnecter la Saune** : la rivière retrouvera son lit naturel sur près de 500 mètres, avec la recréation de méandres et de berges végétalisées.
- **Régénérer notre lac** : l'extraction de 62 000 m³ de sédiments et la création d'un nouvel ouvrage d'alimentation permettront d'améliorer durablement la qualité de l'eau.
- **Préserver la biodiversité** : deux hectares de zones humides seront créés afin de protéger la faune et la flore du site.

Une gestion rigoureuse et un calendrier établi

Les premières opérations préparatoires débiteront dès l'automne prochain afin de permettre le lancement des travaux principaux en 2027. Parce que votre cadre de vie est notre priorité, la municipalité et le SBHG veilleront au respect de prescriptions environnementales strictes tout au long du chantier. Une réunion publique d'information sera organisée avant le démarrage des travaux.

Un héritage pour le futur

Par ce projet, Sainte-Foy-d'Aigrefeuille affirme son engagement en faveur de la préservation de son patrimoine naturel et de la biodiversité. Il s'agit d'un investissement pour l'avenir de notre commune et pour les générations qui y vivront demain.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires, techniciens, élus et acteurs locaux qui ont contribué à cette réussite collective.

Sainte Foy d'Aigrefeuille, le 19 juin 2026

Le maire,
Didier CAZENEUVE

